

CHRONIQUE

Bulletin d'Alger

Alger, 15 février 1905.

La vie intellectuelle d'Alger est particulièrement intense cet hiver : la Société de Géographie, la Société des Conférences populaires, la Maison du Peuple ont multiplié à l'envi leurs instructives causeries, s'adressant à tous les publics et traitant les sujets les plus variés.

La Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord fait preuve d'une grande activité ; le nombre de ses membres a dépassé 1200, ce qui la classe au premier rang des sociétés françaises similaires. Elle a créé une section à Tanger, sous la présidence de M. Regnault, consul général ; son *Bulletin* contient d'importants travaux. La Société de Géographie d'Oran, malgré une courte crise, a rapidement augmenté le nombre de ses adhérents : il faut noter le projet présenté par son Président d'une École de Sociologie Marocaine à fonder à Oran et qui comporterait des cours d'histoire, de géographie, de berbère, de droit musulman appliqués à l'étude du Maroc.

L'approche de l'époque où se tiendront à Alger trois grands congrès cause quelque effervescence dans les milieux scientifiques et universitaires. L'organisation du Congrès International des Orientalistes qui réunira des savants de tous les points du globe est très avancée : les principaux gouvernements y seront représentés officiellement et la plupart des grands établissements scientifiques du monde entier y enverront des délégués. Le Congrès des Sociétés Savantes de France est organisé par M. le Recteur de l'Académie d'Alger,

assisté d'une commission qui comprend des délégués de l'administration et de l'enseignement : il réunira des savants, des professeurs, des instituteurs publics de tous les points de la France et de l'Algérie. Enfin, il nous faut aussi mentionner, bien qu'il ne nous intéresse pas directement à raison de ses études, l'important Congrès de la Mutualité Coloniale, qui se tiendra également à Pâques à Alger.

Pour rehausser l'éclat de ces manifestations scientifiques, M. le Gouverneur général de l'Algérie a décidé l'ouverture à Alger, pendant la seconde quinzaine d'avril, d'une Exposition rétrospective d'Art musulman. On sait le vif intérêt que M. Jonnart porte aux industries artistiques indigènes : cet intérêt ne pouvait être mieux secondé que par l'activité éclairée dont a fait preuve le Directeur du Musée d'Antiquités de Mustapha. Aussi est-ce lui qui est chargé d'organiser l'Exposition rétrospective ; elle se tiendra dans la Médersa, cadre élégant merveilleusement approprié à cette destination. A côté de cette exposition, la Société de Géographie, sur l'initiative de son infatigable Président, en organise une autre qui réunira les photographies et peintures documentaires concernant le Nord de l'Afrique : elle aura lieu à la même époque et en plein Alger, dans le nouveau hall de la *Dépêche Algérienne*.

D'autre part on commence à parler de la création d'un Musée municipal, : ceux qui ont vu jadis disperser par une municipalité vandale l'intéressante Exposition Permanente des voûtes de la Pêcherie apprécieront la sympathie que témoignent nos édiles actuels aux institutions artistiques : notre municipalité, en effet a acquis un lot de terrains sur lesquels elle se propose d'ériger un Hôtel-de-ville et un Musée.

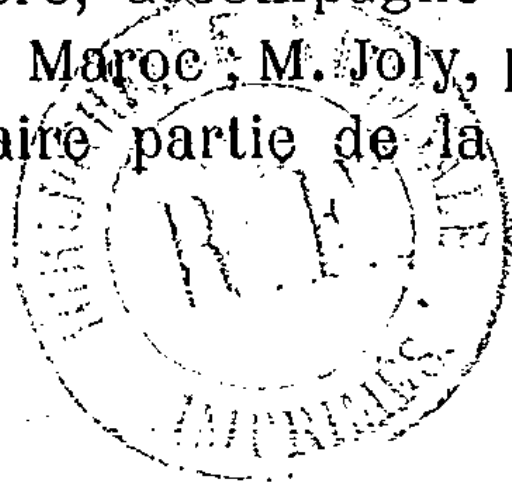
Un groupe d'Algériens amoureux de leur ville s'est ému de l'enlaidissement progressif de la cité, auquel nous assistons depuis tantôt vingt ans et, sous le nom de Comité du Vieil Alger, s'est donné mission de veiller à la conservation des édifices intéressants et des quartiers pittoresques ; l'adhésion publique de M. le Gouverneur général a donné un grand retentissement à cette manifestation. Le Comité est présidé par M. de Grammont, frère de l'ancien président de notre

Société Historique, qui donna à nos travaux une si vive impulsion : on relira toujours avec plaisir et on consultera toujours avec fruit les pages magistrales dont il a enrichi la *Revue Africaine*. S'il eût été vivant il eût sans nul doute été désigné par ses études spéciales pour diriger le mouvement actuel. La tâche du Comité sera difficile, parce que son entreprise est tardive ; pour sauver le Vieil-Alger, il faudrait qu'il existât encore : au moins conserverons-nous jalousement les débris d'un ensemble qui était unique dans l'Afrique du Nord ; car la Casba d'Alger ne ressemblait à aucun autre quartier arabe des villes du Magrib, en y comprenant celles du Maroc.

Enfin, pour terminer cette rapide revue des manifestations en faveur de l'art musulman, mentionnons que M. Rouanet lance ces jours-ci l'idée d'une société des arts indigènes qui apporterait au gouvernement pour le seconder dans ses efforts en vue de rénover les arts musulmans, le concours de ses études. M. Rouanet a, on le sait, particulièrement étudié la musique arabe et a entrepris à ce sujet une grande publication. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'au même moment, comme on le verra par la lettre de notre correspondant, de semblables études sont poursuivies en Tunisie et que le *Journal Asiatique* commence la publication, sur la musique arabe de l'Orient, d'un article qui paraît de grande importance.

Dans un ordre d'idées plus général que celui qui provoque ce foisonnement de comités, il se fonde à Alger, au moment même où nous écrivons ces lignes, une Société des Amis de l'Université qui se propose de remplir tout un programme de haute vulgarisation.

Le personnel de l'Enseignement Supérieur algérien continue à explorer scientifiquement l'Afrique du Nord. Trois de ses membres sont actuellement en mission : M. E.-F. Gauthier, professeur de géographie, explore sous les auspices de l'Institut et du Comité du Maroc le Sahara occidental ; M. Boulifa, répétiteur de berbère, accompagne M. de Ségonzac dans sa mission au Sud du Maroc ; M. Joly, professeur de médersa, a été désigné pour faire partie de la mission scientifique de Tanger.



On sait que l'École Supérieure des Lettres d'Alger délivre un brevet et un diplôme d'arabe : un arrêté ministériel vient de réorganiser ces examens ; parmi les nouvelles dispositions, la plus importante est celle qui attribue aux épreuves de langue vulgaire un coefficient double. Cette modification rend désormais le brevet d'arabe identique à la prime administrative de deuxième classe.

EDMOND DOUTTÉ,

Chargé de cours à l'École des Lettres d'Alger.

Lettre d'Allemagne

Jéna, 31 janvier 1905.

Le tableau des cours des lettres arabes aux universités allemandes pendant l'hiver 1904/1905 est ainsi fixé :

La grammaire classique, cours élémentaires et gradués ; la syntaxe ; la poésie préislamique ; le Delectus carminum arabe ; les Mo'allaqât ; le diwan des Houdheil ; le poète Komait ; le Koran ; la Sira de Ibn Hichâm ; le Madih' de Bânat So'âd ; les traditions de Bokhari ; la Dourra de H'ariri ; le Moufassaï de Zamakhchari ; les proverbes ; les 1001 nuits ; les chroniques de T'abari, de Baladhori, el Fakhri ; les géographes arabes ; le droit chaféite. Les dialectes arabes sont enseignés à Berlin (Séminaire Oriental) et à Leipzig ; à Berlin aussi le Souahéli, les langues des Foulbé et du Haoussa.

En Autriche : plusieurs cours de grammaire et de lettres ; la poésie iambique, la paléographie arabe.

M. C. Reinhardt, ancien drogman consulaire et consul resp. à Zanzibar, au Caire et à Bouchehr, mort à Munich en 1903, a laissé une belle collection de manuscrits et d'objets d'art orientaux. Grâce à plusieurs Mécènes américains la collection a été achetée par la Columbia University de New-York.

M. le Prof. Schwally (Giessen) et M. Riedel (Greifswald) passent l'hiver dans l'Orient pour poursuivre des études scientifiques.

Une mission commerciale allemande s'est rendue en Abyssinie au mois de décembre 1904. A sa tête se trouve M. le Dr Rosen, conseiller de légation, orientaliste bien connu ;

parmi les membres, son frère Fr. Rosen comme botaniste et M. le Dr Fleming, bibliothécaire, comme éthiologue. La mission compte rentrer en Allemagne après trois mois. Elle prend la route de Djibouti.

Le nombre des élèves internes du Séminaire Oriental de Berlin se monte à 239 (en 1903/1904 : 214), des élèves externes à 481 ; la langue des Foulbé est enseignée pour la première fois cet hiver.

M. Hübner, officier allemand, a fait une conférence à Cologne au mois de décembre sur la politique des puissances européennes au Maroc. M. Schultze, officier allemand, a présenté, devant la Société Coloniale de Berlin un rapport sur l'expédition allemande de Yola au lac Tchad.

Le Cabinet numismatique oriental d'Iéna s'est enrichi d'un lot de monnaies arabes du Sultanat de Kiloa, provenant des fouilles que M. Perrot (Coblentz), chef d'une maison commerciale à Kiloa et à Lindi, a fait exécuter sur place. D'autres objets de la même collection ont été présentés au Musée d'Ethnographie de Berlin.

M. C. G. Schillings vient de publier un ouvrage intitulé *Mit Blitzlicht und Büchse durch die Massai-steppe*, résultat de voyages très dangereux et très coûteux dans les steppes du pays des Massaï. La première édition de son ouvrage montant à 8,000 exemplaires était épuisée après quatre semaines. Une seconde édition va paraître au mois de janvier 1905. Avant la publication, M. Schillings a fait, à Berlin et à Iéna, deux conférences accompagnées de projections magnifiques sur ses voyages. Ayant assisté à la dernière conférence devant la Société Géographique d'Iéna, je puis déclarer qu'il n'y a pas de commentaire meilleur sur la vie animale et sociale dépeinte par la poésie arabe préislamique que ces portraits pris au vif des steppes de Deutsch-Ost-Africa.

M. I. G. Wetzstein est mort le 18 janvier 1905, âgé de presque 90 ans. De 1848 à 1862 il remplit les fonctions de Consul de Prusse à Damas. Auparavant il avait publié son *Samachsharii lexicon arab.-persicum*, Lips., 1844.

Ses autres publications sont en premier lieu le résultat de sa connaissance peu commune de la langue, de la vie et des mœurs des Arabes, qu'il avait acquise pendant son séjour

parmi eux. Toutes ses publications abondent en remarques judicieuses sur la philologie, l'archéologie, le folklore arabes. Parmi la foule des ouvrages et des articles dispersés dans un grand nombre de journaux, je ne veux relever que ceux-ci :

1° *Reisebericht über den Hauran und die Trachonen*, 1860;
2° *Ausgewählte griechische u. lateinische Inschriften*, 1864;
3° *Sprachliches aus den Zeltlagern der syrischen Wüste* : Z. D. M. G., XXII ;

4° *Ueber die syrische Dreschtafel* : in *Zeitsch. f. Ethn.*, v (1873). Dans ce dernier ouvrage, il a exposé ses idées sur l'origine du Cantique, qui ont peu à peu prévalu dans la théologie critique ;

5° *Nordarabien nach den Angaben der Eingeborenen* : in *Berl. Zeitsch. f. Erdk.*, XVIII (1865).

La littérature arabe lui est redevable de l'acquisition de manuscrits arabes très précieux (Berlin : 2155 vol. ; Leipzig : plus de 450 vol. ; Tübingen, 173 vol.).

K. VOLLERS,

Professeur à l'Université d'Iéna.

Lettre de Paris

15 février 1903.

La *Revue africaine* attend certainement de son correspondant de Paris des notes sur autre chose que sur l'Afrique du Nord ; mais c'est elle qui occupe Paris, et c'est d'elle qu'il faut donc bien parler.

L'ambassade de M. Saint-René Taillandier à Fez est pour les journaux le sujet de « Lettres du Maroc », qui montrent à quel point des hommes qu'il faut considérer *a priori* comme intelligents, peuvent réussir à ne rien comprendre du pays qu'ils parcourent, et comment ils voient seulement dans le récit de leur voyage un prétexte à calembredaines. C'est là ce que l'on nomme, je crois, à Bruxelles, l'esprit français : il serait temps de le laisser aux étrangers et d'habituer le public

à penser sérieusement à une chose sérieuse. C'est ce que vient de tenter un groupe de conférenciers, sous le patronage de l'Alliance française et du Comité du Maroc; une très nombreuse assistance a entendu parler du Maroc par des hommes qui l'étudient et qui l'aiment. Quelques notions précises et quelques idées raisonnées et calmes sont ainsi semées : toutes ne s'oublieront point. Les travaux de l'École algérienne ont été souvent cités ; ceux de M. Doutté ont eu, tout naturellement, l'honneur d'être largement, mais honnêtement pillés.

Le Congrès des Orientalistes, qui va se réunir à Alger et qui sera très fréquenté, pourra servir aux travaux de l'École maghrébine française comme d'une halte d'où l'on regarde le chemin parcouru ; on pourra voir ce qui a été fait, et dresser le programme de ce qu'il reste à faire. Malgré que la besogne entreprise et réalisée soit considérable, le champ à parcourir est plus vaste encore. Par une anomalie qu'expliquent seules des raisons personnelles, la linguistique et la vie sociale des populations berbères de l'Algérie ont été plus complètement étudiées que celles des populations arabes ou arabisées : après Hanoteau, les travaux et la direction de René Basset ont poussé très loin ces études, et on compte aisément les dialectes arabes étudiés comme l'ont été par exemple le mzabite par Basset et le ghadamésien par de Motylinski. On n'a point pour la population arabe l'équivalent du beau livre de Hanoteau et Letourneux : il faut aller au Maroc pour trouver dans les travaux de Doutté les éléments encore épars d'une enquête partielle plus précise encore et plus largement pensée. Les dialectes arabes du Maghreb ont été étudiés d'abord par des étrangers Stumme, Fischer, Lerchundi, etc., et il faut arriver aux dernières années pour trouver les monographies algériennes de Marçais et de Doutté. C'est donc un bien vaste cadre qu'il reste à remplir, même en ne parlant point des études purement historiques, qui, dans l'enfance pour le Maroc, ne sont point encore épuisées pour le reste du Maghreb. Tout d'abord, la Tunisie est terre vierge : on n'y a encore recherché que des Carthaginois, des Romains et des Byzantins : on semble croire que les populations arabes et berbères n'ont plus rien à nous apprendre. En Algérie et

au Maroc, il faut continuer les études de détail, les monographies, et préparer les matériaux d'un travail d'ensemble sur les populations indigènes, avant qu'il soit trop tard pour tirer de cette étude un profit politique et pratique : dialectes arabes et berbères, vie familiale, vie sociale et particulièrement vie religieuse, sont autant de sujets de travaux dont les modèles ne sont pas encore assez nombreux pour que les travailleurs n'y gardent pas le sentiment de la nouveauté et le goût de l'effort.

Mais ces études, qui demandent tout d'abord la fréquentation intime et prolongée des populations, ne pourront être utilement entreprise qu'après une sérieuse préparation. En ce qui regarde les études linguistiques, il est presque inutile de dire que les dialectes arabes ne pourront être analysés utilement que par des travailleurs qui connaissent à la fois l'arabe classique et les travaux de leurs devanciers sur les dialectes arabes; de même l'étude d'un dialecte berbère exige au moins la connaissance de l'arabe et celle des travaux antérieurs sur les autres dialectes. Mais en outre si l'on veut comprendre la vie sociale, religieuse et familiale des populations, ce ne seront point seulement des connaissances générales en ethnographie et en critique religieuse qui seront nécessaires, mais aussi une longue intimité avec la théologie et le droit de l'Islam et même avec tout ce qui, à travers la religion du prophète, a filtré de croyances antéislamiques, qui sont venues se mêler et se confondre avec celles des anciennes populations indigènes. Même cette préparation toute théorique n'arme point assez puissamment pour le contact avec les populations : comme il est bon, dans l'étude d'une langue étrangère, de ne s'attaquer à un texte de première difficulté qu'après en avoir étudié d'autres de même nature à l'aide d'une traduction et d'un commentaire, ainsi, pour éviter les plus joyeuses méprises, il sera nécessaire, avant d'entreprendre l'étude directe d'un dialecte maghrébin mal connu, d'en avoir entendu vivre un autre déjà étudié; et avant de faire une enquête sociale, il sera vraiment bon d'avoir intimement fréquenté une société indigène ayant déjà livré quelques-uns de ses secrets. Ce rôle d'intermédiaire entre l'étude théorique et la recherche pratique, l'Algérie est

là pour le remplir ; c'est parmi les maîtres de ses Écoles Supérieures et parmi ceux des Médersas que se trouve tout formé le personnel jeune, mais déjà exercé à la théorie et à la pratique, qui est dès aujourd'hui capable de poursuivre utilement l'exploration linguistique et sociologique de l'Afrique du Nord et de former, parmi les débutants, les explorateurs de demain. Tous ceux qui s'intéressent ici à l'exploration du Maroc souhaitent de grand cœur des chances heureuses à l'un des derniers missionnaires, qui très bien préparé par la connaissance de l'arabe parlé, par de fortes études scientifiques et par une longue fréquentation des indigènes dans les médersas d'Alger et de Constantine, contribuera certainement pour une bonne part au succès d'une tâche que tous cherchent à remplir avec une égale bonne volonté et un égal désintéressement.

M. Estoublon, professeur de droit musulman à la Faculté de Droit de Paris, a succombé, au mois de décembre, à une longue maladie : il laisse un souvenir ému à tous ceux qui l'ont approché, et Alger se rappellera certainement la place que, directeur de l'École de Droit, il occupa pendant plusieurs années dans la société algéroise. Grâce à un long séjour en Algérie et à une intime fréquentation des indigènes, M. Estoublon avait su acquérir dans les études juridiques musulmanes une compétence incontestée, et à Paris, il avait gardé la plus heureuse influence sur les étudiants, trop enclins à se cantonner soit dans des études pratiques et ennemies des idées générales, soit dans les terribles discussions théoriques, qui sont un souvenir d'autres âges : il faisait toucher à une législation qui, de formation analogue à celle du droit romain, a sur ce dernier l'avantage de vivre et de régner sur des hommes dont la vie morale est désormais entre nos mains. La mort de M. Estoublon, va, dit-on, fermer la fenêtre ouverte un instant rue Soufflot sur la France africaine : l'École de Droit de Paris a peur des courants d'air. Elle n'a point compris l'utilité de contribuer pour sa petite part au développement des études musulmanes à Paris. Même réduit à la connaissance des ouvrages en langue française et de la jurisprudence algérienne, le droit musulman est de nouveau

exclu de l'enseignement officiel de la Faculté de Droit ; à plus forte raison, n'est-il point question d'y organiser une étude approfondie des ouvrages classiques de la littérature juridique des Arabes, ni des opinions et décisions des juristes musulmans contemporains. M. Houdas donne tous les deux ans, un cours excellent, mais nécessairement élémentaire, à l'École des Sciences Politiques : il faudra bien se décider à créer cet enseignement à l'École des Langues Orientales et à lui donner l'importance que doit prendre une étude aussi pratique. M. Estoublon était aussi chargé de la chaire d'institutions algériennes à l'École Coloniale, et celle-ci se trouve vacante en même temps que la chaire de langue arabe.

La mort subite de M. Sonneck, titulaire de celle-ci, a douloureusement surpris tous ceux qui le connaissaient et qui croyaient sentir une grande force de vie chez cet interprète africain haut en couleur et d'allure vigoureuse. Il avait su donner le goût des études arabes à plusieurs promotions d'Africains de l'École Coloniale ; ses cours leur apportaient comme un reflet de l'Algérie ; ils rappelaient ainsi l'enseignement de M. Houdas à l'École des Langues Orientales, qui ne prend pas seulement son caractère très particulier d'une profonde connaissance de la langue arabe et d'une grande clarté d'exposition, mais aussi de l'intimité ancienne et durable que l'on sent exister entre l'esprit du maître et la vie algérienne.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES,
Secrétaire de l'École des Langues Orientales vivantes.

Lettre de Tunis

Tunis, 31 janvier 1905.

Il aurait peut-être été logique, en commençant cette série de lettres sur le mouvement orientaliste en Tunisie, de présenter aux lecteurs algériens les organismes particuliers à la Régence qui ont pour but principal ou accessoire le déve-

loppement des études orientales, comme l'*Institut de Carthage* et la société indigène *Khaldounia* par exemple. Mais le sujet aurait été un peu ample et excéderait sûrement les cadres de cette chronique succincte. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir souvent par la suite.

La principale publication en cours à signaler aux arabisants est la réimpression de la *Grammaire arabe de Silvestre de Sacy* entreprise par l'Institut de Carthage avec le concours de M. L. Machuel, directeur général de l'Enseignement public de la Régence. Pour cette réimpression on a suivi page par page, et autant que possible ligne par ligne, le texte de la 2^e édition qui est la plus complète, en sorte que les renvois à cette édition que l'on peut rencontrer dans les ouvrages modernes traitant de la langue arabe s'appliqueront également à la nouvelle. Le premier volume est déjà en distribution depuis près d'un an. Le second volume aurait dû paraître également, mais les occupations administratives de M. Machuel l'ont absorbé pendant l'année écoulée au point de l'obliger plusieurs fois à suspendre le travail très-minutieux de révision auquel il doit se livrer, notamment à propos des citations faites par Silvestre de Sacy d'après des ouvrages dont il a été donné après lui des éditions critiques plus correctes. D'ailleurs, l'impression de ce dernier volume touche elle aussi à sa fin, et les souscripteurs n'auront plus longtemps à patienter pour posséder enfin l'ouvrage complet.

M. Antonin Laffage, professeur de musique à Tunis et violoniste de talent, vient de publier le 1^{er} fascicule d'un ouvrage intitulé *La musique arabe, ses instruments et ses chants*, qui doit comprendre plusieurs volumes. Dans l'étude théorique qui est en tête de ce fascicule, M. Laffage expose que l'Arabe est incontestablement musicien, et qu'il possède notamment à un degré supérieur le rythme naturel. Un caractère assez général de la musique arabe est la tristesse; d'ailleurs, ce sont les musiciens arabes qui ont fait entrer les premiers entre la sixième et la septième note de la gamme un intervalle de seconde augmentée qui donne à cette gamme un caractère nettement mineur, et par conséquent triste. Une autre caractéristique de la musique arabe est une recherche

constante de rythmes variés, imprévus, qui en atténuent beaucoup la monotonie. Les voix sont formées avec les deux dernières parties de leur échelle, le médium et l'aigu, et dépassent leur étendue naturelle. Il n'existe pour ainsi dire aucune voix de basse parmi les Arabes. Les voix d'hommes et de femmes ont cette particularité qu'elles sont justes, et ne baissent jamais malgré la fatigue de la durée de l'exécution.

Après une description des instruments employés par les musiciens arabes, l'auteur donne une série d'airs caractéristiques recueillis par lui : mélopées, chants, prières, danses, hymnes et marches.

Il y a là des sensations vraiment originales, et l'on ne peut que remercier l'auteur de nous les avoir conservées, car il ne faut pas oublier que rien de tout cela n'avait été écrit jusqu'ici et que les musiciens arabes ignorent ce que c'est qu'une partition quelconque.

Un nouveau périodique tunisien, *La Renaissance nord-africaine*, revue mensuelle illustrée, qui paraît pour la première fois au moment où sont écrites ces lignes, a fait une place assez large à l'orientalisme et promet de continuer.

M. Antonin Laffage y donne un résumé des explications parues en tête de sa *Musique arabe* ; Si Ali Abdul Wahab, interprète à la section d'État, y publie un article d'un grand intérêt intitulé *Féminisme et Islam* ; Al-Farès de Grenade y commence la publication d'une étude sur *Les édifices religieux de l'Islam*, nourrie d'anecdotes caractéristiques et intelligemment illustrée ; le Dr Mardrus, le traducteur bien connu, traduit de l'arabe une *Parabole*, bien belle dans sa simplicité. Nous ne pouvons insister davantage sur ces travaux, cette simple lettre ne comportant point de bibliographie, mais nous devons signaler plus particulièrement le dernier article, parce qu'il nous introduit dans le monde des savants musulmans contemporains, dont il nous présente deux personnalités notables.

Notre recueil se termine en effet par une étude sur *Les écrivains modernes de l'Islam*, qui n'en est sans doute qu'à son commencement et qui contient deux courtes notices sur feu le colonel Salah Abdul-Wahab, ancien gouverneur de Mehdia,

et sur Si Béchir Sfar, président de la djemaïa des Habous. Le premier, ancien élève de l'école des frères de Tunis, fut d'abord attaché de légation en Italie et en France, puis gouverneur de diverses provinces de la Régence, et en dernier lieu de Medhia. Il était depuis 1880 correspondant de l'Institut ethnographique. Il a laissé plusieurs ouvrages historiques, rédigés en langue arabe et restés manuscrits. Le plus important est la *Biographie de Sidi Bel-Hassen*, patron de la ville de Tunis. Lorsque la mort le surprit, il mettait la dernière main à une *Histoire générale du Maroc*. Quant à Si Béchir Sfar, qui a commencé ses études au collège Sadiki à Tunis et les a finies à Paris, son premier travail fut une étude écrite en français sur l'assistance publique dans la Régence; il fit paraître ensuite, en arabe, un cours d'histoire générale et un cours de géographie à l'usage des élèves de la Khaldounia, très intéressante société musulmane d'instruction dont nous aurons à parler plus tard avec quelques détails. Mais c'est surtout comme publiciste qu'il est apprécié, du moins en tant que littérateur, et les nombreux articles qu'il écrit pour le journal tunisien *El-Hadira* sont particulièrement goûtés, autant pour le fond méthodique et nourri que pour la forme impeccable.

On ne peut que féliciter *la Renaissance Nord-Africaine*, qui est avant tout un recueil luxueux et artistique s'adressant au grand public, de faire une part aussi large à l'orientalisme, et la liste des articles en préparation montre que cette part ne doit pas diminuer, au contraire.

VICTOR SERRES,
Consul de France attaché à la Résidence Générale.

